



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 88874

Texte de la question

M. Philippe Plisson attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le manque d'équipements d'accueil et d'hébergement pour les adultes en situation de handicap. Suite à la conférence nationale du handicap du 10 juin 2008, le Gouvernement a annoncé un ensemble de mesures en faveur des personnes en situation de handicap et en particulier le lancement d'un plan pluriannuel pour permettre d'engager la construction de plus de 50 000 nouvelles places dans les établissements et services spécialisés, dont 30 000 seront effectivement en service dès 2012. À ce jour, encore de trop nombreuses familles se retrouvent démunies face à des situations de handicaps lourds lorsque leur enfant devient adulte face à un nombre bien trop restreint de places dans les établissements spécialisés. Ils sont ainsi souvent obligés de changer de département pour aller trouver quelques séjours temporaires qui, pour certains cas de handicap comme l'autisme sévère, ne permettent pas la stabilité nécessaire à la non-aggravation de l'état mental. Eu égard à ces observations, il lui demande de lui indiquer combien de nouvelles places ont été créées et combien le seront effectivement en 2012 dans le cadre du plan pluriannuel auquel le Gouvernement s'est engagé.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Plisson](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88874

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10189

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)